

COMPRENDRE

GDS. L'alimentation, la base des performances du troupeau

Ce dossier vous donne un certain nombre d'éléments aussi bien techniques que pratiques pour gérer l'alimentation de votre troupeau. Vous trouverez également l'appui qui vous est proposé par le GDS de la Corrèze dans ce domaine.

Le produit viande représenté en moyenne les deux tiers des produits totaux d'un atelier bovin allaitant (le reste des produits étant constitué en grande partie par les aides Pac). Les résultats économiques d'un élevage allaitant dépendent donc directement de sa productivité et en particulier du nombre d'animaux sevrés ou vendus par vache présente dans le troupeau.

Les facteurs qui influent sur les performances du troupeau sont nombreux : génétique, logement des animaux, sanitaire, ... Parmi eux, l'alimentation joue un rôle majeur. Mieux gérer l'alimentation c'est à coup sûr améliorer les performances techniques et économiques du troupeau.

ALIMENTER SELON LES BESOINS DE CHAQUE CATÉGORIE ANIMALE

Les besoins des animaux en matière d'alimentation sont les suivants :

- **Besoins liés à l'entretien** : un animal renouvelle en perma-

nence ses tissus,

- **Besoins de croissance** : concerne par exemple les génisses de renouvellement,

- **Besoins de lactation** : la production de lait induit des besoins spécifiques qu'il convient de prendre en compte,

- **Besoins de reproduction** : besoins à couvrir pour permettre le bon fonctionnement des appareils reproducteurs.

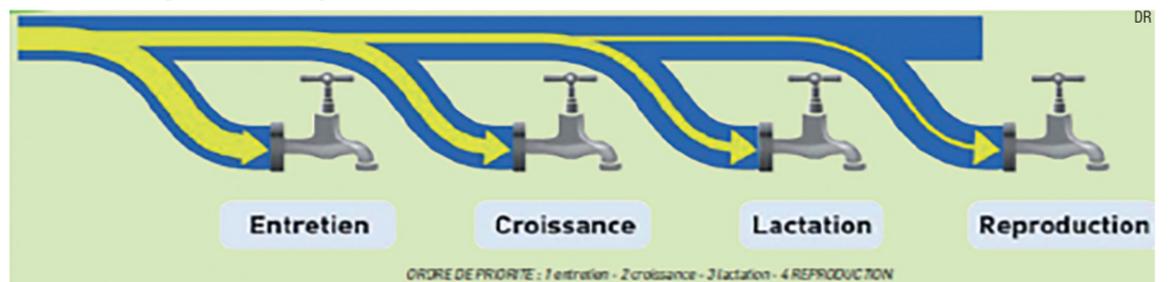
- **Besoins de gestation** : besoins liés au développement du veau dans l'utérus de sa mère. Ces besoins sont présents sur le dernier tiers de gestation.

Ces besoins ne sont pas couverts de manière identique par l'alimentation, il existe une hiérarchie (voir figure 1).

De fait, si l'alimentation n'est pas suffisante en qualité ou en quantité, le premier besoin non couvert est celui de la reproduction. On assiste alors à des vaches qui ne remplissent pas ou qui se décalent avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'économie de l'exploitation.

Suivant l'âge et le stade physiologique des animaux ces besoins

Figure 1 : Ordre de priorité de la couverture des besoins par l'alimentation pour une femelle en phase de reproduction



ne sont bien sûr pas les mêmes. Une vache allaitante adulte trois mois après le vêlage a des besoins d'entretien, de lactation et de reproduction. Une vache adulte à six mois de gestation et dont le veau est sevré a uniquement des besoins d'entretien.

Par conséquent pour bien gérer l'alimentation il est indispensable de **faire des lots homogènes y compris par rapport au stade physiologique**. Les élevages qui ont une ration hivernale unique pour les vaches gestantes et les vaches suitées sont encore beaucoup trop nombreux. On constate alors fréquemment des rations trop riches pour des vaches gestantes et à contrario des rations insuffisantes pour

couvrir les besoins d'une vache en période de reproduction. La période de vêlage (automne, fin d'hiver...) aura bien entendu des conséquences sur les besoins des animaux sur la période hivernale.

Dans le même ordre d'idée, les premières vêlées ont encore des besoins de croissance (ce qui n'est pas le cas des vaches adultes). Par conséquent elles doivent faire l'objet d'une complémentation spécifique par rapport à la ration de base des vaches adultes. Lorsque les premières vêlées ne sont pas complémentées, les besoins ne sont pas couverts et comme l'illustre la figure 1, c'est la reproduction qui en pâtit. Cela se traduit par un IVV premier/deuxième vêlage plus long que l'IVV du reste du troupeau. Cette problématique est très bien illustrée par les chiffres de reproduction du département. En race limousine, l'IVV premier/deuxième vêlage est en effet de 441 jours contre 405 jours pour les IVV supérieurs au deuxième vêlage (chiffres campagne 2019-2020). La complémentation des premières vêlées est donc un axe de progrès pour les élevages corréziens.

Enfin, **une attention toute particulière doit également être apportée aux génisses** : elles sont l'avenir du troupeau ! Elles se caractérisent par des besoins de croissance importants alors

que leur capacité d'ingestion est encore limitée (surtout pour les génisses de l'année). On veillera à leur apporter une alimentation suffisamment fibreuse afin de favoriser le développement du rumen ainsi qu'une complémentation en concentrés adaptée aux objectifs de croissance. L'apport de concentrés permet également un bon développement des papilles ruminales. Enfin, il est préférable d'éviter les ensilages surtout pour les génisses de l'année.

L'ANALYSE DE FOURRAGE : LE TABLEAU DE BORD DE L'ALIMENTATION

Même si l'aspect d'un fourrage (ex : fibrosité d'un foin) peut donner une indication sur sa valeur alimentaire ou sa capacité à faire ruminer un animal, ce seul critère est bien insuffisant pour juger de sa capacité à couvrir ou non les besoins d'un animal. Une analyse de fourrage est donc indispensable. A l'image d'une analyse de sol qui vous indiquera si celui-ci fonctionne correctement et si des amendements sont nécessaires, une analyse des fourrages de votre exploitation vous permettra de déterminer s'ils peuvent couvrir les besoins des différentes catégories d'animaux. Les critères analysés sont indiqués dans le tableau 2.

Tableau 2 : Critères issus d'une analyse de fourrages

	CRITÈRES	UTILISATION PRATIQUE
Valeurs mesurées lors de l'analyse	Matière Sèche (MS)	Suivant le type de fourrage (foin, enrubannage, ensilage...), la MS est, entre autres, un indicateur de la bonne conservation du fourrage, un indicateur de la capacité du fourrage à faire ruminer...
	Matières Minérales	Permet de déterminer si un fourrage a été « sali » à la récolte par de la terre. Cette donnée ne permet pas d'évaluer la richesse en minéraux (Ca, P...)
	Matières Azotées Totales (MAT)	Permet d'évaluer la richesse en protéine d'un fourrage. Dépend de la composition botanique des fourrages, du niveau de fertilisation azotée, du stade de récolte...
	Cellulose Brute	La cellulose brute est un composant des parois cellulaires. Elle a un rôle majeur dans le maintien du pH du rumen. Plus le stade de récolte est tardif, plus le taux de cellulose brute est élevé.
	Amidon	Permet de déterminer la proportion en grains d'un ensilage de maïs.
	Ca, P	La teneur en minéraux majeurs Ca et P est analysable sur demande. Elle permettra d'affiner le niveau de la complémentation minérale.

Bien caler l'alimentation de son troupeau c'est mettre toutes les chances de son côté pour :

- Assurer une bonne reproduction,
- Assurer une bonne santé aux veaux dans leurs premiers jours de vie,
- Assurer une bonne lactation des mères et donc une croissance plus économique

des veaux,

- Assurer une meilleure immunité des animaux et donc une meilleure résistance aux maladies

En découle :

- un gain de productivité,
- moins de pertes sanitaires,
- moins de temps passé pour soigner les pathologies liées à une mauvaise alimentation.

LA RATION : DU CALCUL AU CONSTAT D'EFFICACITÉ

Une fois la valeur des fourrages connue, le calcul d'une ration adaptée aux besoins des animaux est possible. Ce calcul doit tenir compte des stocks disponibles pour chaque fourrage.

Les meilleurs fourrages seront destinés en priorité aux animaux qui ont les besoins les plus importants (vaches suitées par exemple). **Afin de pouvoir affecter au mieux les différents fourrages récoltés sur l'exploitation, il est indispensable de les trier selon leur qualité** (composition, coupe...). De trop nombreux bâtiments de stockage ne sont aujourd'hui pas adaptés à ce tri.

Un bon bâtiment de stockage doit permettre à l'éleveur d'accéder à tout moment aux différentes qualités de fourrage.

Le calcul de ration permet d'adapter les apports aux besoins des animaux : apports énergétiques, apports protéiques, apports minéraux, équilibre énergie/protéines... **Ce calcul réalisé sur la base des analyses de fourrages est indispensable** mais ne garantit pas à lui seul l'efficacité d'une ration. De nombreux paramètres supplémentaires rentrent en effet en ligne de compte. Une attention particulière doit être apportée aux points suivants (liste non exhaustive) :

- Qualités « mécaniques » de la ration / capacité à faire ruminer,
- Ordre de distribution des ali-

ments (attention aux quantités de concentrés importantes distribuées en tête de ration),

- Bonne utilisation d'une mélangeuse distributrice...

- Accès des animaux à la ration : places disponibles à l'auge, dominance...

- Gestion des transitions alimentaires.

Un premier contrôle de l'efficacité des rations sera fait par l'observation du troupeau : rumination, consistance des bouses, état corporel des animaux... Mais les performances restent le juge de paix final d'une alimentation réussie : croissance des animaux, performances de reproduction...

CLÉMENT GALZIN
GCDS

JOURNÉES ANALYSES DE FOURRAGES / CONSEILS ALIMENTATION

Le GCDS co-organise avec la Chambre d'Agriculture et Bovins Croissance deux journées analyses de fourrages / Conseils alimentation :

Le 14 septembre 2020 : au local hygiène du GCDS à Tulle (avenue du docteur Schweitzer, avant l'immeuble consulaire)

Le 21 septembre 2020 à la Chambre d'Agriculture d'Ussel

Amenez vos échantillons (notez les caractéristiques techniques : composition, date de récolte), ils seront analysés instantanément par méthode infra-rouge. Si vous n'êtes pas disponibles, prenez contact avec le GCDS pour un acheminement des échantillons : 05 55 20 84 36

- 15 €/analyse pour les adhérents GCDS, Contrôle laitier, Bovins Croissance.

- 20 €/analyse pour les non adhérents

- Analyses minérales Ca et P : 10€/analyse pour les adhérents GCDS ; 20€/analyse pour les non adhérents

SOUTIEN. Le ministère égrène les aides face à une sécheresse «exceptionnelle»

À la fin de l'été, le ministre de l'Agriculture a multiplié les aides aux agriculteurs frappés par la sécheresse, piochant dans un répertoire classique de « mesures agronomiques et financières ». Au-delà des souplesses administratives et allègements de charges, la profession espère développer le stockage de l'eau.

Avances d'aides Pac, valorisation des jachères, allègements de charges... : face au manque d'eau, le gouvernement a puisé dans un répertoire désormais classique, qui se répète au même rythme que les sécheresses. Dernière annonce en date : des «reports ou allègements des cotisations sociales» pour les agriculteurs les plus touchés par la sécheresse. «Ces exploitants peuvent dès maintenant solliciter un échéancier auprès de leur caisse de MSA», ont indiqué les ministres Julien Denormandie (Agriculture) et Olivier Dussopt (Comptes publics) dans un communiqué le 14 août.

Le même jour, le gouvernement annonçait que les agriculteurs pourront bénéficier de «dégrèvements individuels ou collectifs de taxe sur le foncier non bâti» (TFNB). Ce volet d'aides ; le troisième annoncé en deux semaines ; a été dévoilé à l'occasion d'une visite du ministre de l'Agriculture dans deux exploitations de Haute-Garonne. Pour son ministère, «la priorité est de prendre des mesures agronomiques et financières afin d'accompagner les agriculteurs».

DÉROGATIONS SUR LE SEMIS DES CULTURES DÉROBÉES

Une semaine plus tôt, le 7 août, la Rue de Varenne autorisait le report de la date limite d'implantation des cultures dérobées valorisées comme surface d'intérêt écologique (SIE) au 20 août dans certains départements. Afin de pouvoir être comptabilisées comme SIE, ces cultures doivent être présentes durant huit semaines à partir d'une date définie pour chaque département. Une obligation contestée par de nombreux professionnels, agacés de devoir semer des cultures qui n'ont aucune chance de lever. «La sécheresse des sols constatée dans certains départements est désormais susceptible de compromettre la levée des cultures dérobées», a reconnu le ministère pour justifier sa décision. Après un élargissement le 12 août, cette mesure concerne désormais cinquante-quatre départements.

Dans le même communiqué, le ministère de l'Agriculture annonçait que «les agriculteurs bénéficieront le 16 octobre de l'augmentation des taux d'avance des aides

[de la Pac] à hauteur de 70 % des montants finaux pour les aides directes (au lieu de 50 %) et de 85 % pour l'ICHN (au lieu de 75 %).

DES MESURES ÉLARGIES À DE NOUVEAUX DÉPARTEMENTS

Autre mesure : le 31 juillet, le ministre annonçait sa décision «d'autoriser les éleveurs directement affectés par la sécheresse à utiliser les surfaces en jachères pour faire pâturer leurs troupeaux ou faucher pour produire du fourrage». Quarante-sept départements étaient initialement concernés, avant une extension à quinze départements supplémentaires le 12 août.

Le même jour, la FNPL (éleveurs laitiers, FNSEA) a appelé l'Europe à «permettre à l'ensemble de la profession agricole de pouvoir valoriser, en période de sécheresse, les jachères dès lors qu'elles sont destinées à l'alimentation des troupeaux». Pour l'association spécialisée, les céréaliers doivent aussi pouvoir faucher leurs jachères pour alimenter les animaux de leurs collègues : «La sécurisation de l'alimentation de nos troupeaux passe par une collaboration entre éleveurs et céréaliers locaux». Mais pour nombre d'éleveurs, le principe même de nourrir les ani-

maux avec les jachères n'apparaît pas satisfaisant : «Chez nous, les jachères sont comme de la paille», déplore Amaury de Faletans,

secrétaire général de la FDSEA de Haute-Garonne, après avoir reçu le ministre le 14 août.

AGRAPRESSE

INNOVATION
In Terra Pro

le 1^{er} Biofongicide de post récolte pour maîtriser les maladies de conservation* des fruits à pépins

1^{er} Biocontrôle en traitement industriel
allié idéal des solutions habituelles en stations de conditionnement

Solution fiable compatible avec cahier des charges «zéro résidu», sans LMR, utilisable en AB

Homologué à faible dose pour une conservation sécurisée

NOUVEAU
Emballage pour 30 T de fruits protégés

1 sachet de 99g de Nexy® biomasse + 1 sachet de 600g de Nexy® additif

Protection en sortie frigo véritable sécurité pour l'Export

Protection naturelle des fruits à pépins

Une solution innovante pour accompagner la filière des fruits à pépins !

DISTRIBUÉ EXCLUSIVEMENT PAR In Terra Pro DÈS JUILLET 2020 !
Renseignez-vous dès maintenant : distributionnexy@interrapro.com

Nexy® AMM N°2080108. Composition : Candida oleophila souche O 81, 4g/kg formulation WG (granulé dispersable) Classification du produit : H334 Avant toute utilisation, assurez-vous que celui-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée <http://agriculture.gouv.fr/eco-cypho>. Usages autorisés, doses, conditions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit. In Terra Pro SAS - 35 rue Marcel Méneux 69370 CHAPONVAY

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

La FNPL veut que tous les agriculteurs puissent valoriser les jachères